



# Escadron 518 Rosemont

Montréal

Pour nous joindre :

**Par téléphone** (514) 727-7764

**Par courriel** [info@escadron518.com](mailto:info@escadron518.com)

**Pour nous écrire** Escadron 518 Rosemont  
CP 686 Succursale Jean-Talon  
Montréal QC H1S 2Z5

Consultez en tout temps notre site internet à [www.escadron518.com](http://www.escadron518.com)

1350-0 (OPA Sr Gp S Nat CRJC)

Le 20 août 2020

Aux cadets, parents et gardiens,

La sécurité de tous ceux qui prennent part de la Programme Cadets demeure notre priorité absolue et est au cœur de toutes les décisions. Il est attendu que la pandémie de la COVID-19 pourrait durer 18 mois ou plus et que le virus reviendra probablement en plusieurs vagues constituant toujours une menace pour les Canadiens. En effet, un retour complet à la normale n'est pas envisageable dans un futur rapproché. C'est pourquoi nous devons nous préparer à ce qui sera notre nouvelle normalité.

C'est pour cette raison que le commandant du Groupe national de soutien aux cadets et aux Rangers juniors canadiens pris la décision de retarder la reprise des activités limitées en personne **au 1<sup>er</sup> octobre 2020 au minimum**. Il ne s'agit pas d'une décision facile, ni d'une décision prise de manière isolée. Cette dernière assure que nous avons mis en place des mesures de sécurité adéquates pour tous ceux qui prennent part à nos programmes et permet d'empêcher que le Programme des cadets ne devienne pas un vecteur potentiel de transmission de la COVID-19.

Au mois de septembre, vous pouvez vous attendre à ce que les membres du personnel de l'escadron vous communiquent des informations pour l'automne. Nous vous invitons également à consulter nos médias sociaux (Facebook & Instagram) pour les annonces et les dernières nouvelles. Nous prévoyons que les activités virtuelles reprendront en septembre jusqu'à ce qu'une formation limitée en personne puisse être autorisée. Pour votre information, nous avons joint quelques points saillants avec des informations pour l'année de formation 2020-2021.

Bien que l'automne 2020 ne se déroulera pas comme par les années précédentes, je m'engage à m'assurer que le Programme des cadets continue de prodiguer des expériences uniques pour les jeunes Canadiens cette année et dans le futur. Si vous avez des questions ou des préoccupations, nous vous encourageons à prendre contact avec nous par téléphone (514-727-7764) ou par courriel ([info@escadron518.com](mailto:info@escadron518.com)) pour obtenir des conseils.

Sincèrement vôtre,

Major Marc Tanguay, CD

Commandant – Escadron 518 Rosemont

Pj – points saillants l'année de formation 2020-2021

# Points saillants l'année d'entraînement 2020-2021

## 1. Mise à jour pour les activités en personne

- a. Aucun entraînement/événement/activité ne commencera avant le 1er oct 2020. L'engagement virtuel peut débuter à compter du 1er sept 2020 pendant que les préparatifs pour les rencontres en personne sont en cours.
- b. Les listes de vérification pour les installations et les événements devront être remplies par les cmdt des corps/escadron pour approbation par la chaîne de commandement avant d'autoriser les activités en personne pour les soirées d'entraînement et les activités ultérieures.
- c. Le CEC virtuel s'est terminé le vendredi 14 août 2020 – Nous rassembleront les leçons apprises afin de les appliquer à la prochaine année de cadet.

## 2. Engagement virtuel

- a. L'engagement virtuel se fera à partir de la plateforme Microsoft 365, et chaque cadet inscrit à l'escadron se verra attribuer gratuitement un identifiant ainsi qu'un mot de passe pour accéder à la plateforme. Les cadets auront, entre autres, accès aux services suivants :
  - i. Word, Excel et PowerPoint version web
  - ii. Boîte de courriel @escadron518.com
  - iii. Microsoft Teams
- b. Un lien menant à un sondage électronique sera publié sous peu sur nos réseaux sociaux afin de comprendre le niveau d'accessibilité à Internet et l'équipement disponible pour chaque cadet.

## 3. Planification

- a. La préparation du 1er au 30 sept peut inclure des rencontres du personnel militaire et civil au lieu d'entraînement (adultes seulement), à condition que les Mesures de santé publique (MSP) soient respectées.

## 4. Financement

- a. Aucune activité de financement en personne impliquant des cadets et du personnel adulte n'est autorisée jusqu'à nouvel ordre. Le Comité Répondant fournira des détails additionnels à ce sujet.

## 5. Lorsque l'entraînement reprendra

- a. Les cadets et le personnel adulte (FAC, IC et bénévoles) doivent informer leur chaîne de commandement s'ils ont été testés pour la COVID-19 ainsi que leurs résultats.
- b. Lorsqu'il sera le temps de reprendre les activités en personne, des masques non médicaux (MNM) seront fournis par les FAC à tous les cadets et le personnel. Par

contre, dans l'intérim, les cadets et le personnel peuvent utiliser leur MNM personnel s'ils en possèdent.

- c. Le port de masques non médicaux pendant les activités en personne dépendra de la situation locale (par ex. la direction de l'école, les règlements des provinces/municipalités), tout en assurant une distance physique de 2 m. Des directives supplémentaires pourraient suivre avant le 1<sup>er</sup> oct 2020.
- d. Si une formation de sensibilisation à la COVID est requise pour tous les occupants pour accéder à des installations (ex. un manège militaire), les cadets complèteront de façon individuelle notre cours de formation COVID en ligne et informeront le personnel de leur corps/escadron qu'ils ont complété le cours avant d'entrer dans les installations.
- e. Les directives précédentes concernant l'entraînement/événements internationaux des cadets sont toujours en vigueur. En raison de l'état actuel de la COVID et des projections générales; aucun entraînement/événement de cadets international ne se tiendra avant le 1<sup>er</sup> sept 2021. Ceci inclut tous les échanges (ex. AICM, IÉCA, Maple Leaf, etc.)
- f. Les voyages interprovinciaux/territoriaux sont limités aux participants du programme qui résident à moins d'une heure de la frontière provinciale/territoriale et qui doivent traverser cette frontière pour participer aux soirées d'entraînement ou toute autre journée approuvée d'activité d'entraînement de jour seulement. Il n'y aura pas de voyages par vols commerciaux. Le transport terrestre doit être organisé et effectué de manière à assurer une distance de 2 mètres entre les passagers, avec un protocole de nettoyage approprié. Les déplacements des cadets sont limités à une heure maximum du lieu habituel d'entraînement afin de maximiser le dépôt et le ramassage de l'enfant par les parents. Toute exception à cette limite d'une heure sera approuvée par le commandant de l'URSC.
- g. Aucun voyage de nuit n'est autorisé jusqu'à nouvel ordre. Cela signifie, par exemple, des exercices aventuriers de jour seulement et aucun voyage récréatif en dehors des limitations d'une heure de route.
- h. Nous prévoyons des camps de jour pendant la période des vacances de printemps 2021 dans tout le Canada. Il est prévu qu'environ 6 000 cadets aient l'occasion de participer à ces camps et que les parents puissent venir les déposer et les récupérer. Nous étudions la possibilité d'utiliser les manèges militaires et des installations locales, en mettant l'accent sur des activités sécuritaires, amusantes et excitantes pour les cadets.

## 5. Mises à jour ultérieures

- a. Des directives ultérieures concernant les CEC pour l'été 2021 suivront, mais pas avant le 1<sup>er</sup> nov 2020.

## 6. Mise à jour – Cours de formation de pilote d'avion (CFPA) et Cours de formation de pilote planeur (CFPP)

- a. La décision de conduire le CFPA et le CFPP sera prise par le Cmdt du Gp S Nat CRJC durant la période de nov/déc 2020.
- b. Note: La génération de la force pour les instructeurs de planeur sera notre première priorité pour assurer la viabilité du programme de planeur dans le futur.
- c. Un processus de sélection est prévu pour le CFPA et le CFPP pour cette année de formation.
- d. Le CFPA et le CFPP pourraient revenir, si les conditions le permettent, au cours de l'été 2021. Toutefois, il n'y a aucune garantie que l'approbation sera donnée pour conduire ces cours en raison de la COVID-19.
- e. De plus, les vols de familiarisation des cadets (avion et planeur) pourraient également reprendre, si les conditions le permettent, mais pas avant l'été 2021.